



## Refus renouvellement CDD fonction publique

Par **Tillo**, le **09/08/2017** à **09:17**

Bonjour à tous.

Voici la situation : je travaille dans la FPH depuis début septembre 2016 et mon contrat se termine le 04/09/17. Je pars en vacances vendredi 11 août au soir et ce jusqu'à la fin de mon contrat.

Ma supérieure m'a proposé (à l'oral uniquement), de renouveler mon contrat de 6 mois. Persuadé que j'étais d'accord sans même me demander, elle a demandé aux RH de préparer le contrat.

Etant donné que je travaille aussi aux RH, dès que je croise la gestionnaire qui doit me faire signer mon contrat, elle me dit de venir le signer !

Problème : je ne souhaite pas renouveler car je reprends mes études en alternance à partir de début septembre. En plus de cela, mon contrat ne se passe pas très bien.

Sauf que, si je ne trouve pas d'alternance au cours de ce mois, j'aimerais tout de même poursuivre au CH pour ne pas me retrouver sans rien ... Je suis donc dans une situation délicate ...

Voici mes questions :

- Puis-je laisser trainer la signature de mon contrat jusqu'à mon éventuel retour de vacances ? Si je trouve une alternance pendant celle-ci, alors je tiens au courant le CH que je ne reviendrai pas travailler. Si je ne trouve pas d'alternance, je fais comme si de rien était et je reviens travaillé en septembre. Est-ce possible ?
- Si je ne trouve pas d'alternance mais que je ne souhaite pas revenir travailler au CH, puis-je espérer toucher les ARE ? Il faut savoir que la prolongation de CDD ne m'a été faite qu'à l'oral !
- Si la gestionnaire vient dans mon bureau avec mon contrat que je dois signer ... Si je le signe, je n'ai aucun moyen de revenir en arrière sans disposer de mon préavis d'un mois ?

Merci pour tout vos réponses.

Cette situation me stresse énormément ...

Cordialement,